

## **ABDERRAHMANE BENNANI SMIRES**

*Président de l'APSF*

Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents,

Mes chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir bien voulu accepter de parrainer ces Premières Assises Nationales du Crédit-bail et d'en présider la séance inaugurale. Pour l'APSF et pour la profession, c'est, à ne pas douter, un signe d'encouragement qui nous réconforte dans ce que nous entreprenons, et ce, pour la deuxième fois consécutive.

Il y a en effet un peu plus d'un an, vous avez présidé, ici même, les premières assises du crédit à la consommation organisées par l'APSF le 15 mars 2001. Assises qui ont donné lieu, entre autres, au démarrage de la réflexion sur la création d'un observatoire national du financement des ménages, projet qui suit son cours et qui va voir le jour incessamment.

Association jeune, créée en mai 1994 en vertu de la loi du 6 juillet 1993 régissant l'activité des établissements de crédit, l'APSF, tout en s'acquittant du rôle qui lui a été assigné par ladite loi, s'emploie à dynamiser les métiers de financement qu'elle regroupe et qui sont au nombre de 6. Permettez-moi de les rappeler :

- ∠ le crédit à la consommation exercé par 27 sociétés ;
- ∠ le crédit-bail exercé par 10 sociétés ;
- ∠ le crédit à l'immobilier exercé par 2 sociétés ;
- ∠ l'affacturage exercé par 3 sociétés ;
- ∠ le cautionnement et la mobilisation de créances exercés par 2 sociétés ;
- ∠ la gestion des moyens de paiement exercée par 4 sociétés, et bientôt par 5.

C'est ainsi que nous avons institué l'organisation d'Assises Nationales consacrées chaque année à un métier.

Les métiers de financement sont exercés par des sociétés spécialisées dont les dirigeants ont pris la mesure de leur rôle au service de l'économie nationale. Qu'il s'agisse d'accompagner la consommation avec son corollaire, au niveau du développement social, ou de financer l'investissement avec, pour corollaire, la création d'emplois et de richesse.

Le crédit-bail mobilier qui a vu le jour dans sa forme moderne dans notre pays en 1965 contribue, aujourd'hui, avec 9,5 milliards de dirhams à environ 14% du financement de l'investissement national mesuré par la composante matériel et outillage de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF).

Introduit en 1992, le crédit-bail immobilier connaît une progression intéressante, totalisant un encours d'un peu plus de 2 milliards de dirhams, soit environ 6% de la rubrique bâtiment de la FBCF.

Est-ce beaucoup ? Est-ce peu ? Est-ce juste ce qu'il faut ?

A un moment où l'encouragement de l'investissement, en particulier des PME-PMI, est plus que jamais d'actualité, se pose tout naturellement la question du financement. Tant pour les opérateurs que pour les sociétés de leasing elles-mêmes pour lesquelles le coût de refinancement doit être abordable afin qu'elles puissent facturer des loyers attrayants, des possibilités existent, il convient de les explorer.

Nous avons voulu, à travers ces Premières Assises Nationales du Crédit-bail, faire connaître cette formule de financement qu'est le crédit-bail et réfléchir sur les conditions de son développement et sa dynamisation.

Nous souhaitons que, d'ores et déjà, le guide que l'APSF vient d'éditer spécialement à cette occasion y contribuera.

Les sociétés de crédit-bail, tout comme les opérateurs auxquels elles s'adressent, évoluent dans un environnement caractérisé par des opportunités à saisir et des contraintes à gérer.

Qu'en est-il au Maroc ? Qu'en est-il sous d'autres cioux ?

Nous avons tenu, pour enrichir les débats, à associer à la réflexion nos collègues européens et maghrébins qui vont nous éclairer sur la situation du crédit-bail dans leurs pays.

Je tiens ici à souhaiter la bienvenue et à remercier :

∠ M. Massimo Paoletti Perini, Président de Leaseurope, la Fédération européenne de leasing

∠ M. Jean-René Brunon, Président de BNP Paribas Lease Group

∠ M. Salah Jebali, Ancien Ministre, Président-Directeur Général d'Arab Tunisian Lease et Vice-Président de l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Établissements Financiers

∠ M. Nacer Hideur, Directeur à Bank Al Baraka d'Algérie

∠ M. Mathias Schmit, Expert au sein de Leaseurope auprès du Comité de Bâle.

Je voudrais souligner que l'APSF est membre correspondant de Leaseurope au titre de notre Section Crédit-bail et qu'elle est également membre d'Eurofinas, la Fédération européenne des instituts de crédit, au titre de notre Section Crédit à la consommation.

Il m'est agréable, Monsieur le Ministre, à cette occasion, d'annoncer la création au terme de cette journée, d'une Fédération maghrébine des sociétés de crédit-bail.

De même, pour débattre des conditions propres au Maroc, nous écouterons les avis les plus autorisés qui vont nous en entretenir, soit en tant qu'opérateurs, soit en tant que responsables des Pouvoirs Publics.

Je voudrais remercier en votre nom :

∠ M. Azeddine Guessous, Vice-Président de la CGEM

∠ M. Mohamed Amine Bengeloun, Président d'honneur de l'APSF

∠ M. Abderrahman Saaïdi, Ancien Ministre et Directeur Général de la Samir

∠ M. Brahim Kettani, Adjoint au Directeur des Impôts, chargé de la Législation, des Études et des Relations extérieures

∠ M. Abderrahim Bouazza, Directeur à Bank Al-Maghrib.

Mes remerciements vont également à M. Abashi Shamamba de L'Économiste et à M. Fahd Yata de La Nouvelle Tribune, qui ont accepté volontairement d'animer respectivement, le panel I intitulé "Regards croisés sur le leasing" et le panel II intitulé "Contraintes et opportunités du crédit-bail", ainsi qu'au Comité d'organisation conduit par notre collègue M. Mohamed Tehraoui.

Mon espoir personnel, et je pense qu'il est partagé par tous les dirigeants des sociétés membres de l'APSF, est que la réflexion que nous engageons aboutisse concrètement à renforcer et ou créer les conditions les meilleures à l'exercice des métiers de financement spécialisés.

Merci, Monsieur le Ministre, merci à vous tous Mesdames et Messieurs de votre présence et de votre participation.